

saint Pierre, où est inhumé le corps de saint Annemund (1), martyr, et qu'avait fondé le saint martyr et évêque. J'ai relevé depuis les fondements et l'église et la maison où habitent aujourd'hui trente-deux religieuses qui suivent une institution régulière. Le monastère royal de l'Île-Barbe, *situé au milieu du fleuve Arar* (2), qui était anciennement consacré en l'honneur de saint André et de tous les apôtres, et qui vient d'être dédié à saint Martin, par l'ordre du seigneur Charles empereur, lequel y a mis pour abbé le seigneur Benedictus (3), en y envoyant ses livres avec lui (4) ; ce monastère, je l'ai restauré, j'en ai fait renouveler les toits, et relever une partie des décombres depuis les fondements. Il est habité aujourd'hui par quatre-vingt-dix moines qui suivent une discipline régulière. A ce même abbé (5), nous avons accordé le pouvoir de lier et de délier, comme l'ont eu ses prédécesseurs ; je veux dire Ambrosius, Maximinus, Licinius, personnages très-distingués, qui ont gouverné ce monastère, et qu'Eucherius (6), Lupus (7), Genesius (8), et les autres évêques de Lugdunum, quand ils étaient absents, ou qu'ils ne pouvaient être là, envoyaient examiner si la foi catholique était professée d'une manière orthodoxe, afin d'empêcher que la fraude hérétique ne vint à se propager. Ils étaient chargés, quand l'église lugdunaise devenait veuve de son chef, de lui servir en toutes choses de recteurs et de consolateurs, jusqu'à ce que cette église fût pourvue par le ciel d'un digne chef. Nous

(1) Saint-Eunemond.

(2) La Saône.

(3) Benoît d'Aniane.

(4) Le savant Baluze présume que ce passage a été interposé par les copistes, et n'est pas de Leidrade ; c'est pour cela que nous l'avons écrit en lettres italiques.

(5) Passage également altéré par les copistes, suivant Baluze.

(6) Saint Eucher.

(7) Saint Loup.

(8) Saint Genès.